

Fiche de mandat : Atelier chez Utopia

Mandat : Pouvoir conféré à une ou plusieurs personnes pour pouvoir exécuter une mission.

Mission : Une mission se définit par des tâches contrôlables par des tiers, effectuées par un ou des mandatés. Une mission est limitée dans le temps (1 an maximum), renouvelable si nécessaire avec processus de re-désignation systématique du ou des mandatés.

Date de finalisation du document : 29/09/2026

Pseudo(s) du/des mandaté(s) :	Sophie & Gladys
Intitulé du mandat :	Animation d'un atelier chez Utopia — Sète
Mode de désignation :	Votation sans candidat / Tirage au sort / Votation avec candidat
Occurrence :	1er mandat / Renouvellement
Début du mandat :	07/10/2026
Fin du mandat :	07/11/2026
Durée totale du mandat :	1 mois (Universités d'été d'Utopia, préparation, réalisation et CR)
Objet du mandat :	Animation d'un atelier mettant en avant et en situation d'autres façons de décider

Mission générale :

(ce qui est nécessaire, ce qui est interdit)

- Se présenter à l'atelier avec la Fiche de mandat en support, afin de montrer un fonctionnement démocratique (la fiche a été votée)
- Brève présentation de D-Demain
- Présentation des documents (Fiches A3, Fiches scénarios, Fiches votations) et du site internet de D-Demain
- Présentation des 4 scénarios -> proposer de choisir (vote par classement, tirage au sort ?)
- Lancement du scénario et accompagnement de la réflexion en cours
- Aider les participants à comprendre les différents modes de votation, et si nécessaire la question posée par le scénario
- Rédaction par les animatrices d'un Compte-rendu de l'action
- Récolte des Fiches "Remarques des stagiaires"

Fournitures :

- Fiche "Préparation Atelier UTOPIA" (<https://documenter.converger.fr/books/d-demain/page/preparation-atelier-utopia>)
- Fiches A3, Fiches scénarios, Fiches votations
- Tableau Vote par classement (format papier)
- Ordinateur connecté à internet
- Paperboard et feutres

? Interdit de :

- Engager des dépenses ponctuelles sans validation de D-DEMAIN-ASSO,
- Prendre des décisions stratégiques (validation de partenariat, communication engageant D-Demain, etc.) sans accord préalable de D-DEMAIN-ASSO,
- Ne pas respecter la Charte ou le Règlement intérieur de D-Demain.

Liens utiles :

- Bilan périodique du Mandaté
- Fiche Postes

Révision #5

Créé 2026-09-29 16:49:18 UTC par Tepee (Admin)

Mis à jour 2026-09-29 17:29:03 UTC par Tepee (Admin)